



CONFIDENTIEL

DEMANDE D'ÉTUDE EN VERTU DE LA *LOI SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS*

Ce formulaire est destiné aux personnes AUTRES QUE les sénatrices ou sénateurs et députées ou députés.

- La personne que vous identifiez doit être assujettie à la *Loi sur les conflits d'intérêts* :
 - Ministres et ministres d'État
 - Secrétaires parlementaires
 - Directrice générale ou directeur général des élections
 - Directrice ou directeur parlementaire du budget
 - Personnel ministériel et conseillères ministérielles ou conseillers ministériels
 - La plupart des personnes nommées à leur poste par la gouverneure ou le gouverneur en conseil, comme les administratrices générales ou administrateurs généraux de ministères fédéraux, les membres de conseils, de commissions et d'organismes fédéraux
 - Certaines ou certaines titulaires d'une nomination ministérielle
 - Toute personne désignée comme étant assujettie à la Loi par la gouverneure ou le gouverneur en conseil
- Votre plainte doit concerner un possible conflit d'intérêts. Selon la Loi, une ou un titulaire de charge publique se trouve en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il exerce un pouvoir officiel ou une fonction officielle qui lui fournit la possibilité de favoriser son intérêt personnel ou celui d'une parente ou un parent, ou d'une amie ou un ami, ou de favoriser de façon irrégulière celui de toute autre personne.
- Les renseignements que vous soumettez doivent être précis. Les allégations de nature générale seront rejetées.
- Le commissaire examinera les renseignements pertinents portés à son attention par le public et peut décider d'entreprendre une étude, mais n'en a pas l'obligation.
- Étant donné la nature confidentielle des études menées en vertu de la Loi, le Commissariat ne peut déclarer publiquement s'il a entrepris une étude ni à l'égard de qui.

Identité du titulaire de charge publique

Nom	
Titre (si vous le connaissez)	
Organisation	<hr/> <hr/>

Contravention alléguée

Veillez expliquer comment, à votre avis, le titulaire de charge publique a contrevenu à la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Vous pouvez joindre de la documentation à l'appui. Soyez aussi précis que possible.

Événements ou faits pertinents
<hr/>
<hr/>
<hr/>
<hr/>
<hr/>
<hr/>
<hr/>
<hr/>
<hr/>
<hr/>

Coordonnées (facultatif)

Si vous y consentez, veuillez inscrire vos coordonnées pour le cas où le Commissariat aurait besoin de vous demander des compléments d'information.

Nom
Adresse _____ _____
Téléphone
Courriel
Télécopieur

Veillez envoyer le formulaire rempli à : Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique
66, rue Slater, 22^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Téléphone : 613-995-0721
Courriel : info@cie.parl.gc.ca
Télécopieur : 613-995-7308